



Rue de Lodelinsart 53  
6040 JUMET  
Tél. 071/47.40.42.

## **Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration du 10 mars 2007 à Anderlecht**

La séance est ouverte à 10h20 sous la présidence de M. Pierre VAN de VELDE, vice-président. Sont également présents MM. Damien ANDRE, André BREDA, Renaud BARREAU, Jean-Christophe THIRY, Didier DEWINTER, Daniel HALLEUX et Fabrice GROBELNY.

Se sont excusés : MM. Jean-Marie PIRON et Philippe MAJEWSKI.

*Vu le retard du Président, il est décidé de passer au rapport des administrateurs avant de revenir sur les points consacrés à la F.R.B.E. et à la préparation de l'AG F.E.F.B.*

1. Le **procès-verbal** de la réunion du 20 janvier 2007 à Charleroi est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport du Trésorier**

Les comptes sont identiques à ceux de la réunion précédente, avec un boni qui s'explique par la pire des raisons, à savoir l'absence de Pion f.

M. DEWINTER fait observer que sauf erreur, il n'a pas eu les indemnités 2006; il faudra prévoir une indemnité double en 2007 pour ceux qui n'ont pas touché leur indemnité de 2006.

En ce qui concerne M. DAL BORGIO, le Conseil marque son accord à titre exceptionnel pour l'indemnisation de l'intégralité des frais présentés, à savoir 375 €; il est convenu que pour 2007, l'on s'en tiendra au forfait fixé.

### **3. Rapport du Directeur des tournois**

Le Secrétaire donne lecture du rapport que M. PIRON a préparé pour l'A.G. de l'après-midi.

### **4. Rapport du Délégué à la Jeunesse**

Après avoir donné un bref aperçu de son rapport de l'après-midi, M. ANDRE évoque deux points :

- Championnat de Belgique 2007 : le représentant de la F.E.F.B. sera Youri Krasucki; l'accompagnateur sera de nouveau M. Dal Borgo, moyennant un défraiement forfaitaire fixé à 300 €;
- Individuels F.E.F.B. : le vainqueur est qualifié pour l'Elite F.R.B.E., qui offre l'inscription; si le vainqueur ne joue pas, le Conseil adopte pour ligne de conduite de faire appel au suivant pour autant que celui ait plus de 1950 Elo; à défaut, le Conseil

appréciera souverainement.

## **5. Rapport du Responsable du Classement et de l'Immatriculation**

M. HALLEUX présente le rapport qu'il réserve pour l'AG.

## **6. Rapport du Responsable du Vade Mecum**

M. THIRY déclare n'avoir rien de particulier à communiquer.

## **7. Rapport du Délégué à la Presse.**

M. DEWINTER estime nécessaire de fixer le mode de fonctionnement :

- soit il s'agit de recueillir et de dispatcher les infos,
- soit il s'agit aussi de faire de la communication.

## **8. Pion f : état de la situation**

La présentation du *Pion f* recueille l'unanimité du Conseil, sauf points de détail. Au calendrier, il conviendrait d'ajouter les échéances de rentrée des rapports de ligues (activités et formation jeunesse). En outre, il faudrait rappeler le tarif publicitaire arrêté par le Conseil.

Dans le futur, il n'est pas clair que M. MONTAGNE accepte de rempiler. Les étiquettes d'adresses paraissent un peu petites. M. DEWINTER dresse la situation concernant le numéro d'affranchissement.

*Entre-temps, M. BIKADY, président, a rejoint la réunion et reprend la présidence.*

## **9. Situation à la F.R.B.E.**

M. THIRY évoque les modifications envisagées aux Championnats de Belgique (en revenir à un tournoi fermé de 10 experts avec suppression éventuelle du tournoi A, un tournoi fermé de 6 ou 10 joueuses avec le reste des féminines dans l'Open, des modifications de cadence) et des Interclubs nationaux (autre notation des résultats par 3-2-1-0 par exemple de manière à pénaliser les forfaits et cadence « Fischer » dans les deux premières divisions imposant aux équipes l'usage de pendules électroniques). L'ensemble de ces mesures seront laissées à la conscience de tout un chacun.

M. THIRY évoque également les modifications proposées aux compétitions internationales avec un engagement exigé des joueurs sélectionnés, l'envoi d'une équipe de joueuses si un certain niveau est atteint, l'envoi d'équipe en tout cas conditionnée par la situation financière de la F.R.B.E. Et de la situation politique du lieu de la rencontre.

M. BIKADY insiste pour que l'on soit attentif à l'évolution de la jurisprudence sur la problématique des sanctions dans le cadre des sélections nationales, surtout vis-à-vis des joueurs professionnels. La cote FIDE deviendra le critère de sélection pour les joueurs de haut niveau. Le Président se déclare opposé à la généralisation de la cote Fide dans l'état actuel des choses.

Concernant la situation budgétaire, les comptes 2006 accusent un déficit de l'ordre de 14.566 €, dont 2000 € de dépenses non récurrentes. Afin d'enrayer la spirale déficitaire, une augmentation de cotisation est envisagée (la VSF pourrait marquer son accord sur l'augmentation d'1 € pour 2007 mais pas sur celle d'1 € supplémentaire pour 2008). Le Président de la F.R.B.E. estime aussi qu'il manque de volontaires à tout niveau. Le Conseil estime qu'il faut privilégier des économies qui touchent tout le monde, tels les Interclubs nationaux, le classement Elo et la formation des jeunes.

M. VAN PRAET a confirmé sa volonté de démissionner (pas assez de soutien) et il est fait état des problèmes survenus entre Luc Cornet et Dirk De Ridder; d'importants manquements ont été constatés dans le chef de ce dernier, notamment au détriment

d'intérêts francophones.

M. BIKADY clôt ce point en précisant sa position concernant les tournois à normes. Il estime absurde de soutenir des tournois qui se jouent dans la confidentialité et qui profitent peu, voire pas du tout, aux échecs belges.

### **11. Préparation de l'AG FEFB du même jour**

Sont enregistrés les retraits de MM. Claude BIKADY et Philippe MAJEWSKI.

Ont été rentrées les candidatures de MM. Claudio PIACENTINI, Eric LEBOUTTE et Raymond van MELSEN.

Après évocation de la possible future répartition des tâches, il est débattu des problèmes de forfaits dans les premiers tableaux aux Interclubs nationaux.

### **12. Dossier « Ligue de Liège »**

Le Secrétaire se fait l'écho des infos transmises oralement par M. MAJEWSKI. D'un contact avec les anciens responsables de la Ligue, il ressortirait la volonté commune d'avoir droit de vote au Conseil de la F.E.F.B.

M. TERFVE détiendrait toujours des avoirs de la Ligue de Liège. Or, un club se déclare prêt à organiser les Individuels de la ligue fin de l'année. Le Secrétaire est chargé de prendre contact avec M. TERFVE afin de débloquer les fonds.

### **13. Divers**

- M. ANDRE souligne que trois rapports ont été reçus concernant les formation jeunes des ligues : ceux de Bruxelles, du Brabant Wallon et du Hainaut;
- MM. HARDY et MARTE ont été exclus du Forum. M. DEWINTER demande formellement qu'ils soient convoqués devant le prochain Conseil;
- Subsidés : suite aux demandes reçues, le Conseil décide à l'unanimité d'octroyer 300 € au Tournoi des Damnés et 1000 € au TIPC de Charleroi.

La séance est levée à 13h00.

Fabrice GROBELNY  
secrétaire